

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
15 septembre 2017

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 28

OBJET :

**6. REPARTITION
ANNUELLE DES
SUBVENTIONS POUR
2017 AUX SOCIETES,
ASSOCIATIONS ET
GROUPEMENTS
LOCAUX.
AJUSTEMENT.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 29/09/2017

Reçu en préfecture le 29/09/2017

Affiché le 21/10/17



L'an deux mil-dix-sept, le vingt-et-un SEPTEMBRE à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARON Sophie Adjoints – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. MABRIEZ Philippe – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. LORIDAN Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna – M. HUE Jean-Luc – M. LAPIERRE Julien Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Mme BORDEAU-MURA Charlotte – Mme BOUVET Margaret – M. PARENT Jacques – Mme ADONEL Louise **donnant délégations respectives** à Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc.

ABSENTE : Mme DUMONT Catherine.

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Il est rappelé à l'assemblée que par délibération du 6 avril 2017, la Commune a voté la répartition des subventions communales à attribuer aux associations. Chaque année il est demandé aux associations percevant une subvention, de fournir les états financiers approuvés par les assemblées générales et un budget prévisionnel, accompagnés d'un dossier de subvention établi par le service finances.

Il explique que certaines associations n'ayant pas retourné ces éléments au moment du vote de la répartition des subventions, il y a lieu de régulariser.

Sur sa proposition, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions communales suivantes :

Associations sportives :

- Badminton : Montant proposé : 250 €
- Base Audique : Montant proposé : 180 €
- Bi-Cross : Montant proposé : 2 100 €
- USEP École Bezegher : Montant proposé : 600 €
- Taekwondo : Montant proposé : 350 €

.../...

Envoyé en préfecture le 29/09/2017

Reçu en préfecture le 29/09/2017

Affiché le 2/10/2017

ID : 059-213904004-20170921-2909207006 UN-D3



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2017

OBJET : 6. REPARTITION ANNUELLE DES SUBVENTIONS POUR 2017 AUX SOCIETES, ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS LOCAUX. AJUSTEMENT.

Associations intra-muros :

- Jeunesses Musicales de France : Montant proposé : 1 000 €
- CFTC retraités Mervillois : Montant proposé : 200 €
- Bibliothèque paroissiale : Montant proposé : 200 €
- UNC : Montant proposé : 295 €
- Train Rose : Montant proposé : 250 €
- Hameau de Caudescure (nouvelle association) :
Montant proposé : 150 €
- OCCE école Victor Hugo : Montant proposé : 918 €

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.